

Dans ce numéro :

-  **Assemblée Générale du 6 avril** 
-  **Afterwork Jeune Diplômés** 
-  **Diplômes promo 2012** 
-  **Gala Supméca Paris** 
-  **Mécasupiens inventeurs** 
-  **Réseaux Sociaux d'entreprise** 
-  **Bilan Gala Supméca Toulon** 
-  **Soirée bistrot Favart** 
-  **Réunion groupe Rhône Alpes** 
-  **Bilan Golf Trophy Supméca** 
-  **Mots de passe vulnérables ?** 
-  **Validation des Acquis (VAE)** 
-  **Lois empiriques du management 1** 
-  **Lois empiriques du management 2** 



2 ANS, 20 NUMEROS !

Le 9 mars 2011, vous receviez le 1er numéro de "Supméca News", Newsletter de l'Association des Anciens de Supméca. Avec ce 20ème numéro, voilà l'occasion de faire un bilan avec vous sur le chemin parcouru pendant ces 2 années !

Avec un rythme de 10 newsletters par an, ce n'est pas moins de 231 articles qui vous ont permis de suivre les actualités importantes de notre Association ! A travers chaque numéro vous avez pu constater que l'actualité était très riche et diversifiée, pour l'Association et ses membres (groupes régionaux, interviews, services et commissions de l'Association, ...), pour l'école et les étudiants (actualités de l'école, vie des laboratoires, soutenances de thèses, événements associatifs des étudiants, ...) et aussi pour les actualités de l'ingénieur (évolutions du métier, informations pratiques, ...). Au fil des numéros, vos retours toujours très positifs et vos encouragements ("Beau travail, continuez !!!", "C'est toujours agréable d'avoir quelques news aussi variées") nous ont permis de faire évoluer la Newsletter et répondre

à vos attentes. Et c'est une réussite puisque, d'après vous, cette Newsletter est un outil d'informations très riche ("Je tenais à vous féliciter pour cette newsletter, toute jours très informative pour tous les Cestiens") qui permet de tisser de nouveaux liens entre vous et la communauté Supméca ("C'est avec plaisir que j'ouvre et lis cette newsletter depuis Shanghai, me permettant de garder le lien avec les activités de l'école en France").

Mais derrière ce long travail pour construire chaque mois un numéro clair et riche, depuis la recherche d'informations et la rédaction des articles jusqu'à la mise en forme du numéro, n'oublions pas que c'est aussi grâce à vous que cette Newsletter existe ! Que serait l'actualité sans vous, vos activités et vos actions ? Alors, pour que les prochains numéros soient toujours aussi complets, n'hésitez plus à venir vers nous pour parler de vos actualités.

D'ici là, nous vous invitons à découvrir le 20ème "Supmecca News", le premier numéro de cette 3ème année.

Bonne lecture



A NOTER DANS VOS AGENDAS



Mai		Juin	
24	Remise des diplômes	13	Afterwork des jeunes diplômés
25	Gala Supmecca Paris	16	Soirée jeux au Favart
		20	Rencontre Groupe Rhône Alpes



Assemblée Générale du 6 avril 2013 Intervention du Directeur de l'Ecole



L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Supméca s'est tenue le samedi 6 avril 2013 dans les locaux de l'école. A l'ordre du jour : Rapport moral et comptes de l'exercice 2012, projet d'activité et budget

2013, et renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Le compte-rendu sera envoyé directement à tous les membres de l'Association, et une synthèse en sera faite dans le prochain numéro de cette newsletter.

Le Conseil d'Administration 2013

Pascale AZOU-BRIARD (C81)	Pierre LEMANCEL (S12)
Daniel BARUS (C69)	Henri-Paul LIEURADE (C67-I68)
Naïm BENKTIB (S10)	Jean-Jacques MAILLARD (C72)
Satia CAUTAIN (S09)	Michel MIRJOL (C71)
Jean-Alain CHASSAGNON (I60)	Jean-Pierre PAILLARD (C71)
Philippe de LAVERNETTE (S08)	Muriel QUILLIEN (G)
Richard DUSSIOT (I87)	Mohammed RADDADI (C86)
Paul GAÏANI-PORQUET (S12)	Aurélien RISSO (S12)
René GRAS (C64-G)	Hervé ROGNON (S09)
Vincent HERB (S12)	Patrick ROUYRRE (C70)
Geneviève INGLEBERT (G)	Christophe SANGLIER (S09)

Le Bureau 2013

Président	Jean-Pierre PAILLARD (C71)
Vice-Président	Henri-Paul LIEURADE (C67-I68)
Secrétaire Général	Philippe de LAVERNETTE (S08)
Trésorier	Hervé ROGNON (S09)
Présidents de commissions :	
Annuaire	Michel MIRJOL (C71)
Elèves et jeunes anciens	Aurélien RISSO (S12)
Membres	Daniel BARUS (C69)
Scientifique et Technique	René GRAS (C64 - G)
Communication	Christophe SANGLIER (S09)

C : Cesti
G : GAMI

I : ISMCM
S : Supméca



Alain Rivière, Directeur Général de l'Ecole avait été convié pour la clôture de la réunion. Son intervention s'est articulée autour de 2 thèmes à propos de l'école : ses atouts et son évolution dans l'enseignement supérieur.

Les atouts de l'école

Supméca forme des ingénieurs mécaniciens « généralistes ». Peu

d'écoles sont sur le même créneau (Micromécanique de Besançon, IFMA Clermont-Ferrand, ...). De ce fait la concurrence est faible et le taux d'embauche élevé, dès la sortie de l'Ecole. Comme la mécanique concerne tous les secteurs industriels, ce taux d'embauche est peu impacté par les « crises ». Ce point est conforté par l'appoint de l'option « Logistique » qui s'adresse aussi à tous ces secteurs.

Le caractère international de Supméca est aussi un atout : plus de 70% des élèves ingénieurs font, pendant leur cursus, un séjour à l'étranger, supérieur à 5 mois. Parmi les 30% restant, un tiers sont impliqués dans un projet international. Les efforts en langues étrangères se traduisent par un TOIEC supérieur à 850.

Evolution de l'Enseignement Supérieur et positionnement de Supméca

Une grande opération de restructuration est en cours, pilotée par les hauts fonctionnaires du Ministère : actuellement environ 200 écoles et 50 universités existent ; il s'agit de réduire le nombre d'interlocuteurs qui passeraient de 250 à 50 (ou 70). Aujourd'hui, un établissement d'enseignement supérieur ne peut plus rester isolé. Dans la nouvelle loi, tout établissement doit

être fusionné ou regroupé. En Province les regroupements ont déjà eu lieu, pour la plupart : les universités se regroupent et incorporent les Ecoles. Par contre, en Ile de France, c'est différent : de nombreux conflits sont apparus, pour des questions d'histoire, de gouvernance ou de rivalité.

De son côté, Supmeca s'est regroupé avec l'ENSEA (électronique et applications) et l'ESTI (informatique, mathématiques) pour former le « Collégium Ile de France » qui est devenu un PRES- Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur- (Président : Alain Rivière, Jean-Jacques Maillard : Délégué Général), dont le titre est, dans la nouvelle loi : « l'Institut Polytechnique Paris Ile de France ». Cet Institut qui existera dès 2014, sera la plus grosse entité de l'Ile de France par le nombre des diplômés, environ 700 (dont 200 pour Supmeca, après la séparation avec Toulon), correspondant à 2500 élèves inscrits. Cette position « protégera » Supméca pour les 5 années suivantes. Après 2020, le nom de l'Institut seul subsisterait sur le diplôme, tout en gardant la référence aux écoles actuelles. Deux laboratoires seraient issus du regroupement : un laboratoire de recherche appliquée, en relation avec l'industrie dans lequel le LISSMA fusionnerait avec des équipes de l'ENSEA et de l'ESTI (en tout 80 chercheurs et 80 doctorants) et un laboratoire de recherche théorique, le laboratoire CNRS de l'ENSEA.

Les autres réseaux d'écoles associés à Supméca

- Réseau Polymeca : les relations, dans ce cadre se limitent à des échanges d'information et de bonnes pratiques
- Réseau ISAE (l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace, organisé autour de Supaéro) : une demande d'adhésion a été faite par Supmeca en 2012. La réponse est attendue à l'automne prochain.





Afterwork : Ça bouge pour les jeunes diplômés - Rendez-vous le jeudi 13 juin

La commission « Elèves et jeunes anciens », dont l'ambition est de développer les liens entre l'Association, les jeunes diplômés de l'école depuis moins de 4 ans et les étudiants, lance une série d'actions qui se concrétiseront dès cette année par des afterworks à Paris, et d'autres rencontres, sous forme de conférences ou de tables rondes à l'école.

Ces rencontres ont pour objectif de faciliter les échanges entre élèves et anciens en partageant leurs expériences initiant ainsi le développement de leur réseau. Les anciens pourront y retrouver la chaleur de Supméca et revoir de vieilles connaissances, le tout dans un cadre agréable et décontracté.

Le premier évènement est programmé le jeudi 13 juin. Ce sera un Afterwork, au café Marion, 8 avenue Friedland Paris 8ème, privatisé pour l'occasion à partir de 19h30.

Pour cette première, l'entrée sera libre. C'est notre As-

sociation qui offrira le buffet et l'établissement proposera une série de cocktails à 5€. Mais attention, le nombre de places est limité à 50.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au plus tôt : jeunes.anciens@supmeca.com Soyez les premiers à réserver votre place ! Le lieu, près de l'Etoile, est facile d'accès par les transports. Des parkings publics sont aussi à proximité.

La Commission « Elèves et jeunes anciens » est animée par Aurélien Risso (S12), qui vient de rejoindre le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens élèves. Avec lui, c'est une équipe de 9 personnes très majoritairement composée des promotions 2009, 2010 et 2012 qui se chargera de faire vivre toutes les activités de la Commission.



PROMO 2012 – Remise des diplômes et parrainage

C'est le vendredi 24 mai que les ingénieurs de la promotion 2012 de Supméca recevront leur diplôme au cours d'une cérémonie qui sera organisée comme l'an passé à l'école à partir de 14h30.

Le diplôme leur sera remis conjointement par Alain Rivière, Directeur de l'école, et par le parrain de la promotion. Cette année, ce parrain est Christophe de Maistre, C90, qui a bien voulu accepter ce rôle.

Christophe est actuellement le Président de Siemens France, groupe dans lequel il est

entré en 1991 et qu'il dirige maintenant depuis plus de 2 ans. Il est aussi Président de Siemens en Europe du sud et de l'Ouest. Siemens France, compte 7000 collaborateurs en France et 8 sites industriels. Son chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'Euros est réalisé pour 1/3 à l'exportation.

Notre Association est toujours présente à cet évènement. C'est pour elle l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux anciens et de remettre à l'un d'eux le prix du Gami, d'une valeur de 1000 euros.



Christophe de Maistre



Gala Supmeca Paris le 25 mai

Le gala Supmeca Paris aura lieu le 25 mai 2013 au My Boat (Parc de la Villette, Métro Porte de Pantin). La soirée se déroulera en deux parties :

- de 21h à 22h30, vous pourrez profiter d'un cocktail et d'un buffet, accompagnés de musique et animations variées.
- de 22h30 à 4h du matin, pour les plus endurants, vous avez rendez-vous sur le pont pour une soirée

dansante

Vous êtes bien sûr invités à vous embarquer avec vos conjoint(e)s, pour une traversée où musique, animations et bonne ambiance seront au rendez-vous !!



Toutes les informations (horaires, tarifs, animations, ...) sont disponibles sur BuyPacker (billetterie en ligne) : <http://s.buypacker.com/2L5>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'organisateur Florimond Pinzelli :

florimond.pinzelli@edu.supmeca.fr
ou 06.31.03.98.97





Mécasupiens inventeurs faites-vous connaître !

Pour la 13ème année consécutive le prix Marius LAVET sera remis à un ingénieur inventeur. Ce prix récompense des ingénieurs dont l'invention ou les inventions ont connu une mise en oeuvre industrielle et sont reconnues par le milieu considéré. Le lauréat reçoit un chèque de 15 000 €, et gagne la notoriété par la remise du prix à Paris, dans une salle prestigieuse, avec le concours de personnalités gouvernementales et du monde des affaires.

Le jury composé de personnalités reconnues du monde industriel et scientifique, dirigeants d'entreprise ou représentant d'école, attache une importance particulière au parcours humain des candidats qui ont démontré une démarche inventive constante. Les inventions importantes et peu médiatisées attirent naturellement la sympathie du jury. Malheureusement, jamais un Mécasupien, ou un Ces-

tien n'a été reconnu par ce prix. Si vous connaissez un Mécasupien qui vous semble mériter ce prix ou si vous même avez un parcours d'inventeur quelque soit le domaine, n'hésitez pas à vous connecter sur le site <http://www.mariuslavet.org> pour remplir le formulaire d'inscription.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 13 septembre pour une remise du prix en janvier 2014.



Les réseaux sociaux d'entreprise : un réel gain pour l'entreprise ? Pourquoi ?

Selon le cabinet Deloitte, d'ici fin 2013, 90% des plus grosses entreprises américaines auront mis en place partiellement ou complètement un réseau social d'entreprise, soit 70% de plus qu'en 2011. Le cabinet Gartner lui prévoit que 50% des grandes entreprises en auront déployé un en 2016 et 30% d'entre elles le considéreront comme un outil collaboratif aussi important que l'email ou le téléphone. L'intérêt évident pour ce nouvel outil vise avant tout à améliorer la productivité, mais de quelle façon ?



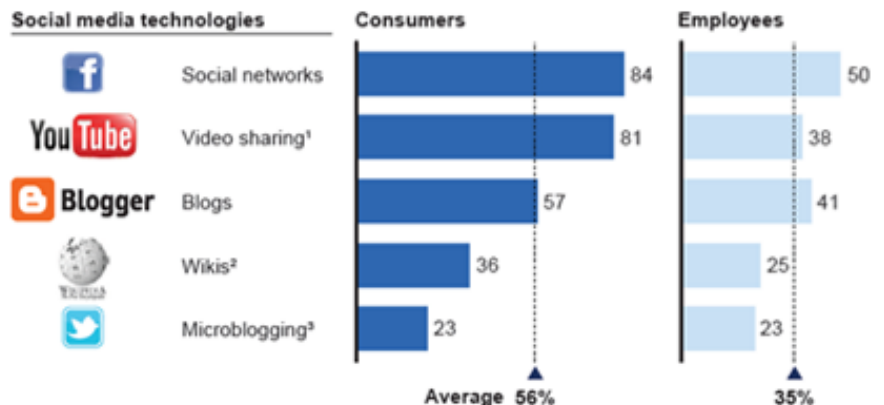
est échangée en quantité au sein des entreprises.

L'objectif du réseau social d'entreprise est donc de canaliser cette information, les contenus, les messages afin de les rattacher à des thématiques communes à des personnes de services différents par exemple. Ainsi lorsqu'une personne travaille sur un sujet, ce n'est pas elle qui va vers l'information mais l'inverse...L'étude du cabinet McKinsey estime à 35% le gain de temps potentiel en terme de recherche d'information, de cette façon on gagne du temps pour créer de la

valeur autour de ces sujets et pour collaborer plus efficacement. Les RSE permettent donc de s'attaquer à la problématique du « Big data » défini par le cabinet Gartner par trois dimensions : volume, vitesse et variété des sources.

Enfin, un point essentiel, notamment pour le déploiement en interne, les technologies dites de web social sont devenu une part essentielle de la vie des consommateurs. Il y a donc un terrain bien préparé à la manipulation de ces outils informatiques car une grande partie des employés les maîtrisent déjà. C'est ainsi que l'ajout de contenu vidéo, photos, technique ouvert au plus grand facilitera les processus d'innovation de façon collaborative et spontanée.

Une étude du cabinet McKinsey de Juillet 2012 montre qu'un employé passe 28% de son temps à gérer ses e-mails et 20% à rechercher de l'information ou à identifier des collaborateurs internes pouvant l'aider de façon spécifique. Une grande partie de l'intérêt du réseau social d'entreprise réside donc dans une orientation plus efficace des informations concernant chaque individu. Mais il permet également de tendre vers une plus grande structuration de l'information, et de nos jours celle-ci



Pénétration dans les comportements chez les consommateurs et en entreprise (en %)





Retour sur le Gala Supméca Toulon

Le gala de Supméca Toulon a eu lieu le samedi 16 février, dans le Grand Hotel Les Lecques de Saint Cyr sur Mer.

Avec le nombre de participants en augmentation par



rapport aux années précédentes et la présence d'anciens, de professeurs et administratifs, ce gala 2013 fut un grand succès. Celui-ci a commencé par un apéritif, aux cocktails colorés, accompagnant une séance photo. S'en est suivi un repas de fête et un concert donné par deux groupes du club musique de Supméca "MECAWATTS" : l'un composé majoritairement de 3ème année et l'autre de 1ère année.

Après le repas, les convives se sont dirigés vers une salle de soirée, équipée (bar, musique, DJ, ...) et décorée spécialement pour l'occasion. Certains ont égale-

ment pu apprécier le salon et la terrasse, avec vue sur le jardin illuminé, tandis que les plus courageux ont dansé jusqu'à 3h00 du matin.

Enfin, des bus spécialement affrétés par les organisateurs ont ramené les étudiants jusqu'au centre de Toulon où chaque convive a pu rentrer chez soi en toute sécurité.

Nous félicitons les organisateurs pour le succès de cette édition 2013, et notamment la gestion des bus de fin de soirée.



Promotion 3ème année



Soirée jeux au Favart le 16 mai

Toujours programmées le 2ème jeudi de chaque mois, à partir de 19h, ces réunions au bistrot Favart, 1 rue Favart à Paris, sont libres d'accès pour les anciens et élèves, moyennant le respect du concept : chacun verse 15€ en début de soirée pour constituer une cagnotte et quand elle est consommée, cha-

cun paye ses consommations.

A cause des ponts du mois de mai, la prochaine soirée aura lieu le jeudi 16 mai.

Contact : Flavien Lavoisier

flavien.loisier@hotmail.com ou 06 89 59 39 32



Rencontre Groupe Rhône Alpes, Visite de Sanofi Neuville sur Saône (69)

Après la découverte des simulateurs de l'I-way à l'automne 2012, le Groupe Rhône Alpes vous propose de vous retrouver le Jeudi 20 juin 2013 en début de soirée.

La rencontre sera consacrée à la

découverte du site industriel Sanofi de Neuville sur Saône, situé en Val de Saône.

Engagé depuis 2008 dans la reconversion de son activité de production

de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique vers les biotechnologies, le site de production de Neuville sur Saône est le 3ème site de production de vaccins du Groupe en Europe.

La visite vous permettra de découvrir de l'intérieur les installations de production du premier vaccin au monde contre la Dengue*.

Rendez-vous à 18h30 à l'entrée du site pour la visite, puis la soirée se poursuivra à partir de 20h45, pour un

moment de détente et d'échanges dans un restaurant proche du site.

Vos contacts pour tisser des liens au pays des Soyeux et participer à cette soirée :

Alain Borderolle (Cesti 93 / Ismcm 94)

alain.borderolle@infonie.fr

Mehdi Lasri (Supmeca 2005)

mlasri01@gmail.com

**La dengue, maladie transmise par les moustiques, représente une menace pour près de la moitié de la population mondiale. Elle survient essentiellement dans les régions tropicales et subtropicales. Il n'existe aucun traitement spécifique et la vaccination représente le seul moyen efficace de lutte contre cette maladie infectieuse.*



Vue d'architecte du site Sanofi Pasteur





Premier Supméca Golf Trophy à Rochefort en Yvelines

Le 12 avril, pour le premier rendez-vous golfe Supméca, la météo s'était faite clémente, malgré le vent et la fraîcheur. De bon matin, vers 7h45, les drapeaux et panneaux « Supméca » donnaient le ton de la journée pour le plaisir de tous les participants de tous âges, de la promotion 2012 à la promotion 1964, venus de loin pour certains, experts ou quasi-débutants. Le temps d'un petit déjeuner copieux en guise d'accueil, et vers 8h45 les séances de briefing insufflaient doucement l'ambiance de la compétition qui allait s'ouvrir. Les joueurs regroupés par 3, se dispersaient alors pour rejoindre des numéros de trous différents d'où ils

s'élancèrent simultanément à 9h08.

Parcours plutôt forestier, où il valait mieux être « droit » pour ne pas trop chercher sa balle, mais suivi par chacun dans une ambiance détendue, quel que soit son niveau. Une collation attendait tous les joueurs à leur passage à mi parcours, au trou N°9, et après avoir goûtés aux rencontres fortuites avec des chevreuils, ou des écureuils, c'est vers 13h30 que s'achevait le dernier put.



Un groupe au briefing avant le départ



men (S12). Félicitations à eux.

En souvenir de la journée, une boîte de balles logotées Supméca fut remise à tous les participants, qui ont été ravis par la journée et se sont déclarés prêts d'avance pour participer à l'édition de l'année prochaine. Bravo aussi aux organisateurs, Alain Huet, André Meyrou, Jean-Marie Cesbron, François Robbe-Valloire et Jean-Pierre Paillard.



Pour le pot apéritif et le déjeuner, Alain Rivière, Directeur de l'école, était venu spécialement. Vint alors le moment de récompenser les vainqueurs. Le classement établi en stabelford net (pour compenser les niveaux différents) fut alors annoncé. Le trophée femme a été remporté par Nelly Neron-Bancel, et le trophée homme par Clément Ru-



Alain Huet remet les prix aux gagnants : Nelly Neron-Bancel et Clément Rumen



Mots de passe hypervulnérables ?

Quand on évoque la sécurité de nos données personnelles, le risque principal qui vient à l'esprit est celui engendré par les fraudeurs, hackers et autres plaisantins informaticiens. Certes ! Mais le vrai problème est peut-être ailleurs. Le chiffre est énorme, pourtant 90% des mots de passe utilisés pour accéder à différents services (compte en banque, courriel, réseaux), via un ordinateur, une tablette ou un téléphone, sont vulnérables, selon une étude de Deloitte.

Il semblerait que c'est d'abord une question de mémoire. Comme l'être humain ne peut retenir que 5 à 7 mots de passe différents, nous avons tous tendance à utiliser le même pour tout. De plus, les mots de passe choisis, sont souvent trop simples pour être plus facilement retenus. L'arrivée du tactile via les tablettes et

smartphones n'a pas arrangé les choses : la frappe d'un mot de passe « sûr » prenant 4 ou 5 secondes sur un clavier, contre 7 à 30 sur un écran !

Sans surprise, les mots de passe les plus courants sont les noms des membres de la famille, conjugués avec les dates de naissance. Informations hélas très faciles à récupérer. Mais il y a pire. Car il reste environ 10% d'irréductibles qui choisissent comme mot de passe : « 123456 » ou bien « password ». Voilà des données bien sécurisées !



Source : L'Expansion





La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Les objectifs de la VAE sont les suivants :

- Offrir à ceux qui sont entrés tôt dans la vie active une nouvelle chance d'accéder aux diplômes et titres de l'enseignement supérieur
- Eviter aux personnes en reprise d'études de réapprendre des savoirs déjà assimilés et leur épargner ainsi du temps et des efforts
- Répondre plus efficacement aux besoins et aux attentes des individus, des entreprises et de la société
- Favoriser le rapprochement entre formations universitaires et qualifications professionnelles



Les 3 écoles du Collegium Île-de-France, l'EISTI, l'ENSEA et SUPMECA, ainsi que l'ESFF (Ecole Supérieure de Forge et Fonderie) ont, depuis plusieurs années, unifié leur procédure de VAE qui est la suivante :

- Le candidat doit d'abord adresser au service VAE un dossier qui a pour objet de justifier sa demande, en montrant les rapports entre ses acquis (connaissances, aptitudes et compétences) et le contenu du diplôme visé
- Une fois sa candidature instruite, le candidat doit passer devant deux jurys



Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications



Institut Supérieur de Mécanique de Paris

Toute personne peut bénéficier de ce dispositif, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, après trois ans d'expérience salariée.

Le **Jury d'entretien**, composé au minimum de deux enseignants et deux professionnels, a pour objectif de valider les compétences ac-

quis par le candidat. Il rédige un rapport de synthèse, qui recense les éléments estimés acquis et les éléments éventuels restant à démontrer par de nouveaux éléments de preuves issus de l'expérience du candidat ou à acquérir via des formations complémentaires.

Sur la base de ce rapport, le **Jury de diplôme**, identique à celui de fin d'étude des élèves du cycle ingénieur vérifie que l'ensemble des conditions d'attribution du diplôme sont bien remplies.

Concernant SUPMECA, 9 inscriptions ont été enregistrées et trois diplômes accordés; certains collaborateurs de votre entreprise peuvent être intéressés par ce dispositif mis en place dès 2007.

Pour en savoir plus : genevieve.Inglebert@supmeca.fr



Respecter des lois empiriques pour mieux manager ?

Nombreuses sont ces lois empiriques, qui permettent à un manager de mieux gérer son temps, son énergie et son équipe. Certaines sont très connues, comme la loi de Murphy, sur « l'emmerdement maximum ». Elles ont toutes en commun de n'avoir aucun fondement théorique, mais leur formulation semble être frappée du bon sens, tant elle reflète l'expérience de chacun.

En voilà un condensé réalisé par Cégos et repris dans « L'Entreprise » d'avril.

N°	Nom	Définition	Commentaires	Conseil
1	Loi de Murphy ou loi de l'emmerdement maximum	Rien ne se passe jamais comme on l'a prévu	Les ingénieurs connaissent cette loi qui dérègle et retarde les projets. Tout processus est une aventure pleine d'aléas.	Faire preuve de paranoïa intelligente, dès que la situation est importante pour soi... Les experts font des rétroplannings et imaginent le pire !
2	Loi de Parkinson sur le temps qui s'étire à l'infini	Le temps se dilate jusqu'à occuper tout l'espace disponible	Lorsqu'on ne se fixe pas de butée horaire pour la réalisation d'une tâche où la prise de décision, celles-ci s'éternisent. Plus j'ai du temps pour faire une chose, plus je mets du temps à la faire.	Raisonner en termes d'objectifs et non pas de tâches à réaliser... Faire préciser le délai lorsqu'on vous dit "dès que possible". Commencez un mémo par sa conclusion.
3	Loi de Douglas quand les dossiers s'entassent	Plus on dispose de place, moins on trie.	Plus on a d'espace et d'armoires pour ranger, plus on étale ses affaires. Le bureau peut devenir une aire de stockage. La boîte mail se surcharge de dossiers et de sous-dossiers. Donc perte de temps à retrouver l'information utile.	
4	Loi de Pareto sur l'éparpillement inutile	L'essentiel prend 20% du temps et de l'espace, l'accessoire, 80%.	Ou encore : 80% des effets sont produits par 20% des causes... 80% du Chiffre d'affaire par 20% des clients, 80% des tâches traitées en 20% du temps.	Inutile de gaspiller ses forces. Se focaliser sur ce qui vaut la peine. Gare au perfectionnisme, au micromanagement, à la lecture exhaustive des mails. Prioriser. Doser l'effort.
5	Loi d'Illich de l'acharnement inefficace	Au-delà d'un certain seuil, l'efficacité humaine diminue jusqu'à devenir négative.	C'est la loi des rendements décroissants. Au bureau, comme à l'école, l'attention est en chute libre à partir de 90 minutes. La journée non stop ne rend pas plus efficient. De même, ce n'est pas parcequ'on met plus de monde sur un projet que cela avance plus vite.	Inutile de prévoir des réunions de 3 heures, de s'escrimer sur un dossier qui résiste, d'avaler un sandwich derrière son écran pour s'avancer. Faites des pauses, allez prendre un bol d'air.

La suite...





Suite des lois empiriques ...

Le début...



N°	Nom	Définition	Commentaires	Conseil
6	Loi de Carlson sur le travail fractionné	Le temps perdu par l'interruption d'une tâche est supérieur au temps de l'interruption.	Tout travail interrompu est moins efficace qu'un travail en continu. Pour 2 raisons : Il faut globalement 3 minutes au cerveau pour se reconnecter à la tâche et une fois déconcentré l'individu est tenté de papillonner.	Pour être pleinement efficace, mieux vaut s'isoler et se concentrer sur une seule activité à la fois.
7	Loi de Confucius sur l'expérience intransmissible	L'expérience ne sert qu'à répéter les mêmes erreurs, mais plus rapidement.	La mode des "best practices" applicables partout à la recherche de la perfection par le knowledge management relève du fantasme. Attention à l'ère du copier-coller. Ce qui vaut ici ne vaut pas forcément la.	Il faut laisser de la place à l'imagination.
8	Loi de Fraisse du temps soumis au plaisir et au déplaisir	Plus l'activité est captivante, plus elle paraît brève.	Les minutes s'allongent ou raccourcissent selon l'intérêt que l'on porte à une tâche. La perception du temps est psychologique et varie selon l'individu. Le danger est de privilégier les activités plaisantes au risque de se laisser happer par elles.	Une loi qui vaut aussi pour vos collaborateurs, qui pourraient bâcler le fastidieux. Allouer un budget temps à chacun des dossiers à traiter, dès le matin. Et alterner les genres.
9	Loi de Metcalfe : la synergie qui décuple les résultats	L'utilité d'un réseau est proportionnelle au carré de ceux qui l'utilisent : $1+1=3$	C'est l'effet levier des réseaux sociaux. En clair, plus un réseau compte d'utilisateurs, plus il a de la valeur. Appliqué au management, c'est l'idée que trois individus isolés ont peu de poids, mais qu'ensemble ils peuvent beaucoup.	Apprendre à échanger son savoir et à questionner les compétences tous azimuts. Cela fera gagner du temps, et démultipliera l'impact.
10	Loi de l'Ecclésiaste sur le moment opportun	Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose.	Le temps, c'est l'instant. Il ne se mesure pas en minutes mais en intensité, en plaisir, en stress, etc..L'enfant sait repérer d'instinct le bon moment pour quémander une faveur.	Guetter les ondes positives, le temps propice à réfléchir, s'organiser, agir, pour vous et pour les autres selon des critères d'humeur, de disponibilité, de chronobiologie.
11	Loi de Kotter des petites victoires qui galvanisent	Les meilleurs changements commencent par des résultats immédiats.	Dans les situations difficiles, les individus s'en sortent à petits pas, mais des petits pas vécus comme essentiels.	Se fixer des objectifs avec des délais rapprochés évite de se décourager et permet d'avancer. Un manager peut créer ainsi un sentiment d'urgence pour lui-même et pour l'équipe, afin de motiver les troupes face à un nouveau contexte.
12	Loi Anti-Taylor de la rationalisation inefficace du temps	La chronologie des événements est trompeuse.	Se caler sur un séquençage chronologique sans prendre en compte des priorités, peut s'avérer contre-productif dans son planning. Ainsi en appliquant les méthodes de gestion de stocks, Fifo ou Lifo, à la gestion de ses mails, par exemple, sans prendre en compte des priorités pourra être catastrophique.	Faire d'abord un survol rapide de la situation pour repérer les 2 ou 3 sujets qui relèvent de vraies priorités



Cotisation 2013 - Comment la régler ?



- Par chèque, à l'ordre de « Association Supméca », envoyé au secrétariat de l'Association
- En ligne, avec le N° de carte bancaire. Dès le paiement, un mail confirme la réception. Se connecter sur le site de l'Association : <http://www.supmeca.com/>
Cliquez sur la barre de choix « cotisations ». Puis se laisser guider après avoir cliqué sur le bouton « Achetez maintenant ».

Tarifs 2013 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre		
Diplômés (selon promotions)	2010, 2011, 2012	30 Euros
	2009 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1er janvier	45 Euros
Juniors	Soutien	> 100 Euros
	Etudiants	5 Euros

Une question, un article, une suggestion, ... :

redaction@supmeca.com



Comité de rédaction :

Paul GAÏANI-PORQUET, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen
site internet : www.supmeca.com

